

SPORT

## **Jeunes espoirs sportifs gardois : bénéficiez d'une aide individuelle**

Si vous avez moins de 25 ans (ou moins de 30 ans pour les personnes en situation de handicap) et si vous êtes un sportif de haut niveau inscrit sur liste ministérielle, et licencié dans un club gardois, le Conseil départemental du Gard peut vous donner un coup de pouce avec l'aide individuelle aux jeunes espoirs sportifs gardois.

Publié le 02/01/2024 -- Temps de lecture: 10 minutes



## **Qui peut en bénéficier ?**

- Avoir moins de 25 ans (ou moins de 30 ans pour les personnes en situation de handicap).
- Être licencié dans un club sportif gardois ou domicilié dans le Gard et licencié dans un club sportif hors Gard pour le besoin de la pratique de haut niveau.
- Être sportif de haut niveau, inscrit sur les listes ministérielles des sportifs de haut niveau « élite », « séniors », « espoirs », « relève » ou « collectifs nationaux ».
- Ne pas bénéficier ni d'un contrat professionnel, ni du dispositif « jeunes talents » du Conseil départemental.

Prenez connaissance de la charte d'engagement des jeunes espoirs sportifs gardois, et..

**Complétez le dossier de demande d'aide individuelle** en ligne **du 2 janvier jusqu'au 9 février 2024**.

Après vérification de la conformité de votre dossier et vote du Conseil départemental, **vous pourrez recevoir votre aide d'un montant de 1 000€**.

## **Parole d'élus**

*L'Assemblée départementale a voté un dispositif d'aide financière permettant aux jeunes sportifs de haut niveau de bénéficier d'une subvention départementale.*

*Ce soutien financier a pour but de faciliter leur préparation, leur entraînement, leur déplacement dans le cadre de leur passion sportive.*

*Soutenir la jeunesse, développer l'excellence et faire de nos jeunes sportifs prometteurs des ambassadeurs du Gard tel est le but de ce dispositif qui s'inscrit pleinement dans le cadre de notre politique sportive, "le sport partout et pour tous".*

**Françoise LAURENT-PERRIGOT**  
Présidente du Conseil départemental du Gard

**Vincent BOUGET**  
Conseiller départemental délégué aux Sports



Les 50 jeunes sportifs de haut niveau bénéficiaires d'une subvention départementale d'aide individuelle afin de mener à bien leurs projets sportifs, leur parcours de performance et d'entraînement ont été reçus à l'Hôtel Edouard Mouret, à Nîmes le vendredi 9 juin 2023.



*Conseil départemental du Gard*

*Lundi au vendredi*

- *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*
- *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*
- *Standard Tél. : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

*2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9*

*04 66 76 76 76*